

Paris, le 20 Décembre 2013

## Communiqué de presse

---

### **Contre le cyberharcèlement, le BICE propose que la prévention passe par les jeunes eux-mêmes**

Il y a quelques semaines, Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, lançait un plan de lutte contre le harcèlement à l'école, dont souffre un enfant sur dix. Un des volets de son plan d'action concerne le cyberharcèlement, qui se développe de manière inquiétante auprès des adolescents inscrits sur les réseaux sociaux.

Le Bureau international catholique de l'enfance (BICE) appelle lui aussi à la mobilisation, et lance une grande **campagne internationale « Stop au harcèlement sur internet »**. Cette dernière vise à responsabiliser chacun, et en particulier les jeunes à partir de 13 ans, pour qu'ils ne soient ni victimes, ni complices - même involontaires - de cyberharcèlement.

Les 10 000 signatures attendues seront présentées à la session du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, consacrée aux «réseaux sociaux et droits de l'enfant », en septembre 2014 à Genève.

La campagne a d'ores et déjà été lancée auprès de l'Unesco lors de la commission « communication et information » de la 37<sup>e</sup> session de la conférence générale de l'Unesco, qui a rassemblé tous les Etats membres à Paris, du 5 au 20 novembre dernier.

A ce jour, la charte d'engagement « Stop au harcèlement sur internet » a été signée par 630 personnes, dont une centaine d'adolescents ! Pour participer et pour obtenir plus d'informations, rendez-vous sur la [page dédiée sur le site du BICE](#).

#### **Le texte de cette charte d'engagement « Stop au harcèlement sur internet »**

1. Je réfléchis avant de publier quelque chose sur Internet (est-ce que j'aimerais que l'on dise la même chose de moi ?),
2. Je ne poste pas ou ne partage pas des contenus – rumeurs, moqueries, injures, menaces... – qui peuvent faire du mal aux autres, quel que soit leur âge, même sous un pseudo,
3. Je suis conscient(e) qu'il est très difficile d'effacer complètement un contenu publié sur Internet,
4. La solution c'est d'en parler ! Si je suis victime ou témoin de harcèlement sur Internet, je décide de réagir, de ne pas (me) laisser faire et d'en parler à des personnes de confiance de mon entourage ou à un réseau spécialisé\*,
5. J'appelle tous les utilisateurs des réseaux sociaux et les institutions à se mobiliser pour faire cesser cette nouvelle forme de violence dont souffrent des millions de jeunes dans le monde.

\*En France : [www.netecoute.fr](http://www.netecoute.fr) ou 0 800 200 000